

1 avril 2019	2 avril 2019	3 avril 2019	4 avril 2019	5 avril 2019
<p>Salade de tortis composée vinaigrette Steak haché Carottes braisées Yaourt aromatisé Fruit de saison</p>	<p>Haricots verts aux poivrons Tajine de volaille Boulgour Edam Compote de pommes</p>		<p>Betteraves vinaigrette Hachis Parmentier maison Yaourt nature sucré Salade de fruits frais</p>	<p>Duo de choux aux pommes & noix Poisson meunière Epinards à la crème Saint Paulin Moelleux aux pommes maison</p>
8 avril 2019	9 avril 2019	10 avril 2019	11 avril 2019	12 avril 2019
<p>Crêpe au fromage Omelette au fromage Salade verte Tomme noire Ananas au sirop</p>	<p>Coleslaw Côte de porc Charcutière Haricots beurre persillés Yaourt nature sucré Eclair au chocolat</p>		<p>Concombres vinaigrette Rôti de bœuf Frites Kiri Fruit de saison</p>	<p>Salade d'endives Filet de colin sauce crème Pâtes Mimolette Pêche au sirop</p>
15 avril 2019	16 avril 2019	17 avril 2019	18 avril 2019	19 avril 2019
22 avril 2019	23 avril 2019	24 avril 2019	25 avril 2019	26 avril 2019

Sous réserve de toute modification liée à des problèmes d'approvisionnement

*Remarque : Les enfants du centre de loisirs ont une prestation à 4 composants

Scolarest s'engage à pouvoir accueillir dans tous ses restaurants toutes les personnes souffrant d'allergies ou d'intolérances alimentaires. Ce dispositif d'accueil géré en partenariat avec votre établissement garanti un accueil sécurisé et de qualité. Si vous êtes concerné, contactez le service de restauration de votre établissement. Ce dispositif d'accueil est conforme au dispositif prévu à l'article R112.14 du décret du 17 avril 2015 relatif à l'information des consommateurs sur les allergènes.